Jean-Louis Nithard

4 rue de la Fontaine

70120 - Charmes-Saint-Valbert

Merci de bien vouloir enregistrer mon commentaire ci-dessous dans le cadre de l'enquête publique au sujet du projet de parc éolien Sud Vannier.

Habitant en Haute-Saône mais à quelques kilomètres seulement de la Haute-Marne et du projet Sud Vannier, je suis scandalisé par ce nouveau développement dans l'industrialisation systématique de notre secteur rural par le biais d'éoliennes.
Oublié car trop peu peuplé, sa seule richesse résidait précisément dans sa nature, sa faune et sa flore, sa biodiversité, son environnement préservé. C'est une des raisons qui nous l'a fait choisir, ma famille et moi, pour y investir et nous y installer.

Mais depuis ces dernières années, les projets de parcs éoliens se multiplient dangereusement de tous côtés si bien que nous devrions, à terme, être entourés d'éoliennes de toutes parts. On évoque 68 éoliennes dans un rayon d'à peine 15 km mais combien dans un rayon de 30 ou 60 km, les projets de parcs se succédant les uns derrière les autres ?

Le problème ne se résume pas à un simple inconvénient visuel car la faune surtout va payer un lourd tribut à ces gigantesques moulins à vent. Les oiseaux notamment, et les chauves-souris, comptent parmi les plus vulnérables surtout que la zone d'implantation envisagée est traversée par un couloir de migration. Dans la mesure où plusieurs espèces présentes sur place sont protégées, comme le milan royal ou la cigogne noire, le promoteur devrait, pour le moins, souscrire une demande de dérogation pour destruction d'habitats d'espèces protégées.

A quel avenir notre petit territoire est-il promis ? Une terre d'éoliennes ne rapportant qu'une maigre rente à quelques propriétaires fonciers et collectivités ? Un secteur rural sans agriculteurs ? Une campagne sans oiseaux à la biodiversité malmenée ?

Sans études plus impartiales que celles présentées par le promoteur, je suis opposé à ce projet.